



AVIS PUBLIC

Assemblée publique

District électoral du Carmel

Conformément au troisième alinéa de l'article 145.38 et à l'article 126 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, chapitre A-19.1), avis public est, par les présentes, donné de ce qui suit :

- 1 Lors de la séance que son Conseil a tenue le 16 août 2022, le Conseil de la Ville de Trois-Rivières a adopté la résolution n° C-2022-0984 concernant le projet d'autorisation d'un projet particulier impliquant un bâtiment accessoire au 2805 de la rue De Normanville.
- 2 Cette résolution affecte la zone ci-après identifiée de la manière ci-dessous décrite.

DISPOSITIF DE LA RÉOLUTION

Objet :

- Autoriser une superficie de 42 m² pour un bâtiment accessoire ouvert (pavillon de jardin) en cour arrière.
- Ne permettre la réalisation du projet particulier que sujet au respect de la condition suivante :
 - Le propriétaire est dans l'obligation d'obtenir un permis de construction concernant lesdits travaux du présent projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble.

Zone visée :

RES-3286

Localisation de la zone visée :

La zone RES-3286 (résidentielle) est située approximativement du côté ouest de la rue De Normanville, entre le boulevard Laviolette, le boulevard des Récollets, et le parc linéaire des Coteaux.

- 3 Au cours d'une assemblée publique qui se tiendra **le mardi 6 septembre 2022 à 18 h 00**, à la salle du Conseil de l'hôtel de ville de Trois-Rivières, un membre du Conseil de la Ville expliquera le projet particulier ci-dessus décrit et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur celui-ci.
- 4 Cette résolution contient des dispositions propres à une résolution susceptible d'approbation référendaire.
- 5 On peut obtenir des informations sur cette demande d'autorisation d'un projet particulier en s'adressant, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, à la :

Direction de l'aménagement et du développement durable
Ville de Trois-Rivières
4655, rue Saint-Joseph
C.P. 368
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3
Téléphone: 819 374-2002
Courriel : urbanisme@v3r.net
- 6 On peut consulter au bureau de la soussignée, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 ou sur le site internet de la Ville au www.v3r.net :

- la description ou l'illustration de la zone où est situé le lot visé par cette résolution n° C-2022-0984;
- la résolution n° C-2022-0984.

Trois-Rivières, ce 24 août 2022.

M^e Marie-Michèle Lemay, assistante-greffière
1325, place de l'Hôtel-de-Ville
C. P. 368
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3
Téléphone : 819 374-2002